

Édition du 16 mai 2017

NOUVELLES DE L'AQIS

AGA de l'AQIS suivie d'une conférence de Me Jean-Pierre Ménard, 2 juin - ouvert à tous

Les membres de l'AQIS sont convoqués à l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra

Vendredi, le 2 juin 2017, à 9h30 Lieu: Centre St-Jean-Bosco

249, ch du Golf Est, St-Charles-Borromée, J6E 8L1

En après-midi, dès 14h, une conférence intitulée Et si on repartait la défense de nos droits de Me Jean-Pierre Ménard complètera la journée. Les personnes présentes à l'assemblée auront accès gratuitement à la conférence. Les personnes (provenant ou non d'une association membre de l'AQIS) qui voudraient être présentes uniquement à la conférence devront débourser des frais de 15\$ payable sur place.

Un vin de l'amitié sera servi pour conclure cette journée importante permettant échanges et fraternité! Venez en grand nombre pour donner la force à notre mobilisation!

Pour toute information concernant l'AGA ou la conférence, contacter Mme Johanne Frenette : jfrenette@deficienceintellectuelle.org ou 514-725-7245 #22

Appel d'offre pour la confection du nouveau visuel de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

L'AQIS souhaite trouver un nouveau collaborateur pour signer le visuel de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle, qui soulignera son 30e anniversaire en mars 2018.

À cet effet, graphistes, photographes, artistes peintres, dessinateurs etc. sont invités à soumettre leur candidature en remplissant ce document. Vous avez jusqu'au 15 juin 2017 pour soumettre le document dûment rempli à Mme Anick Viau, conseillère aux communications et aux relations avec les membres : aviau@deficienceintellectuelle.org

Voilà votre chance de mettre à profit votre talent et de pouvoir faire une réelle différence dans la vie des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

Lauréate de la Bourse Gisèle Fortier

L'AQIS et le Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS) offrent la Bourse Gisèle Fortier à Madame Pascale Bissonnette.

Cette bourse d'études et de recherche de cycles supérieurs destinée à des étudiants qui ont comme principal champ de recherche l'autonomie des personnes présentant une déficience intellectuelle est remise à Madame Bissonnette pour son projet touchant les pratiques novatrices favorisant l'accès et le maintien en emploi des personnes ayant une déficience intellectuelle.

La somme de 5 000\$ lui est alors remise pour l'atteinte de ses objectifs. Nos félicitations!



Soeur Gisèle Fortier

L'AQIS participe à un point de presse à l'occasion du dépôt d'une pétition à l'Assemblée nationale

Le 27 avril dernier, l'AQIS a participé à un point de presse en compagnie du député de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Dave Turcotte (PQ), et de la famille Cadieux qui venait déposer une pétition à l'Assemblée nationale. Rappelons que suite à une coupure de services en 2015, et faute de pouvoir garder leur fils Jonathan à la maison sans le répit spécialisé requis, les Cadieux ont été forcés de le placer dans une ressource, dans laquelle il est attaché 24h/24, alors que dans la famille tout allait bien.

L'AQIS, qui accompagne la famille depuis quelques mois, a participé à un point de presse pour dénoncer la situation et demander à ce que les services particuliers qui étaient accordés aux Cadieux par le passé soient rétablis. Compte tenu des besoins spéciaux de Jonathan, la famille bénéficiait de jours de répit supplémentaires et se voyait compensée pour les déplacements de Jonathan, ce dernier n'ayant pas accès au transport adapté ou au taxi.

À l'occasion du point de presse, la directrice de l'AQIS, Mme Anik Larose a expliqué que ce cas particulièrement difficile et triste, était emblématique des problématiques que rencontrent de plus en plus de familles. « Dans les années 1960, la société québécoise a pris la décision d'aller vers la désinstitutionnalisation, en 2017, va-t-on retourner en arrière? Le cas des Cadieux est symptomatique de cette tendance et fait peur », a indiqué Mme Larose.

Plus de 6500 signataires de la pétition ont ainsi demandé au Premier ministre d'intervenir et de rétablir les services à la famille Cadieux. Fait exceptionnel, tous les députés d'opposition ont longuement applaudi la famille et l'entourage lors du dépôt de la pétition en chambre.

Tel que prévu par les règlements de l'Assemblée nationale, la Commission de la santé et des services sociaux a jusqu'au 19 mai pour décider de se saisir ou non de la pétition. Après quoi, le gouvernement bénéficiera d'un mois pour fournir une réponse écrite.

Vous pouvez visualiser le point de presse ainsi que le dépôt de la pétition à l'Assemblée nationale sur notre page Facebook.

- · Point de presse
- Dépôt de la pétition en chambre

L'AQIS continue d'appuyer la famille Cadieux dans ses démarches et tiendra au courant ses membres de tous les développements sur la situation.

Pour toute demande d'information, veuillez contacter M. Samuel Ragot, au **sragot@deficienceintellectuelle.org** ou au 514 725 7245 #25.

Étude des crédits en santé et services sociaux

Afin de donner une meilleure visibilité à la cause de la déficience intellectuelle, l'AQIS a collaboré avec le député Dave Turcotte (PQ) lors de l'étude des crédits à la Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale.

M. Turcotte qui s'est montré intéressé par la question de la déficience intellectuelle et de son statut d' « enfant pauvre » du réseau de la santé et des services sociaux a interpelé la ministre Charlebois afin de savoir si un plan d'action et un réinvestissement en déficience intellectuelle étaient prévus.

La ministre a indiqué qu'un cadre de référence en déficience intellectuelle et déficience physique serait publié dans l'année. L'AQIS se voit surprise d'une telle publication puisqu'elle n'a pas jamais été interpelée sur les questions de déficience intellectuelle. Rappelons également qu'un cadre de référence ne vient pas avec de nouveaux investissements ni avec un engagement de refinancement, puisqu'il s'agit exclusivement d'un document visant à expliquer l'organisation des services.

L'AQIS attendra toutefois avec impatience la publication d'un tel cadre et continuera à préparer une mobilisation afin d'obtenir un réinvestissement massif en déficience intellectuelle.

La vidéo de l'intervention de M. Turcotte est disponible sur notre page Facebook, ou cliquez ici

Mobilisation et campagne pour un réinvestissement en déficience intellectuelle

L'AQIS est présentement en train de préparer une campagne de mobilisation afin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il procède à un réinvestissement en déficience intellectuelle.

Tel que mentionné dans sa dernière **communication aux membres** par la directrice générale de l'AQIS, notre équipe est en train de développer des outils et de réfléchir aux meilleures façons de mobiliser les associations membres, les partenaires ainsi que la population.

Une présentation du plan d'action aura lieu à l'assemblée générale annuelle de l'AQIS et les réunions du comité de mobilisation devraient débuter par la suite. Ces réunions seront ouvertes à tous les membres de l'AQIS voulant participer à la mobilisation pour un réinvestissement en déficience intellectuelle.

Pour toute demande d'information ou pour manifester votre intérêt, veuillez contacter M. Samuel Ragot au **sragot@deficienceintellectuelle.org**, ou au 514 725 7245 #25.

Nouveau comité externe

L'AQIS a été invitée au Comité stratégique du CRADI, le comité régional des associations pour la déficience intellectuelle de Montréal pour y apporter un éclairage provincial. Nous avons assisté à une première rencontre qui était préparatoire à une rencontre avec le CIUSSS. Malheureusement, en raison des inondations printanières, cette dernière a été reportée à l'automne par le CIUSSS.

NOUVELLES EN BREF

Sommet sur l'éducation à la petite enfance

Les jeudi et vendredi 4 et 5 mai, l'AQIS était au Sommet de l'éducation à la petite enfance au Palais des congrès de Montréal. Un événement organisé par l'Association québécoise des CPE en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde.

Madame Pauline Marois était au rendez-vous pour y faire l'allocution d'ouverture sur la politique familiale adoptée en 1997. Monsieur Sébastien Proulx, ministre de la Famille, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, a ensuite renchérit sur la question. Divers panélistes ont également pris parole notamment sur des enjeux tels que la gratuité pour les services de garde comme c'est le cas dans le milieu scolaire ainsi que la maximisation de la qualité des services offerts.

L'AQIS a également participé à un atelier de travail sur l'universalité et l'accès dans le but de trouver des solutions pour hausser la fréquentation des services par les familles issues de milieux défavorisés et des familles ayant des enfants à besoin particuliers. La politique familiale de 1997 ayant échoué en ce sens.

Le constat est d'admettre qu'il y a encore beaucoup à faire de ce côté et que la question de l'intégration en garderie, CPE etc. des enfants ayant des besoins particuliers, y est malheureusement très peu abordée.

Ces deux journées s'inscrivaient dans la foulée de la Commission sur l'éducation à la petite enfance et du rapport qui a été soumis. Elles servaient à favoriser les échanges, à discuter et réfléchir à divers enjeux pour pallier et améliorer certaines lacunes.

Le 34e Défi sportif AlterGo

Le 30 avril dernier se terminait la 34e édition du Défi sportif AlterGo où durant 7 jours, plus de 6 700 athlètes handicapés de l'élite et de la relève participaient à diverses compétitions sportives.



Ce rendez-vous est un incontournable dans le monde du sport adapté au Canada. Chaque année des milliers d'athlètes – toutes déficiences confondues – proviennent de partout dans le monde pour participer aux différentes disciplines.

Pour en savoir davantage sur la 34e édition du Défi sportif Altergo , cliquez ici

Guide virtuel pour le traitement d'une demande d'accommodement

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) a produit il y a quelques années un guide de formation sur l'obligation d'accommodement qui s'adresse aux employeurs, gestionnaires et prestataires de service.

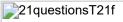
On y trouve de l'information sur les obligations juridiques en vertu de la Charte des droits et libertés de la personne du Québec, d'autres sur l'accommodement raisonnable et sur la manière de traiter les demandes en ce sens. Ce guide nous semble toujours actuel. Pour le consulter, **cliquez ici.**

NOUVELLES DES MEMBRES

Brochure «21 questions sur la trisomie 21»

Malheureusement, l'ignorance et les préjugés sont encore bien présents dans notre société. C'est notre devoir de changer notre regard, de nous ouvrir à la différence et d'aider les personnes ayant la trisomie 21 à prendre leur place dans notre communauté. C'est pourquoi le Regroupement pour la trisomie 21, avec l'aide de plusieurs collaborateurs, a créé une brochure contenant les réponses aux 21 questions

les plus posées sur la trisomie 21 afin de sensibiliser la population à cet état et leur démontrer tout le potentiel des personnes vivant avec la trisomie 21.



Vous pouvez consulter cette brochure en ligne sur le site internet du Regroupement pour la trisomie 21 ou vous procurer une version papier en les contactant (info@trisomie.qc.ca).

Merci de participer à notre effort de sensibilisation en partageant cette brochure autour de vous. Chaque geste est important pour se rapprocher d'une société plus inclusive!

Vivez l'expérience d'une vie : un défi exaltant et inspirant au Kilimandjaro

L'Association de la Vallée du Richelieu pour la déficience intellectuelle (AVRDI) vous lance le défi de monter le Kilimanjaro pour soutenir l'intégration des personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille dans la communauté de la Vallée du Richelieu.

Un défi plus qu'inspirant!

Vous souhaitez en savoir plus? Jetez un œil à cette page : http://www.kiliavrdi.org

Événement Facebook : https://www.facebook.com/ascensionavrdi/

Une soirée d'information aura lieu le 31 mai 2017 au local de l'AVRDI à Beloeil.

Pour confirmez votre présence : 450-467-8644 poste 102 ou par courriel avrdibeloeil@gmail.com

Visionnez la vidéo promotionnelle.



BABILLARD

Du primaire à l'université: le défi des pratiques inclusives

Pour faire suite à son intervention au Forum social mondial de 2016, l'Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire (AQEIPS) a mis en place une journée d'étude sur l'inclusion. Du primaire à l'université : le défi des pratiques inclusives se tiendra le 1er juin 2017.



Cet événement s'adresse aux étudiants, chercheurs, enseignants, parents, élèves, associations, bénévoles et intervenants qui s'intéressent à l'inclusion à tous les ordres d'enseignement. Venez échanger autour des thèmes des parcours d'inclusion/exclusion, de la différenciation, du modèle TÉVA et des stratégies d'accessibilité.

Le nombre de places est restreint, il faudra donc vous inscrire rapidement (https://aqeipsinclusion.eventbrite.ca). Si vous avez des besoins particuliers, veillez à vous inscrire au minimum deux semaines à l'avance pour que nous puissions organiser les accommodements nécessaires.

La journée d'étude sur l'inclusion : Du primaire à l'université : le défi des pratiques inclusives a été organisée en collaboration avec l'UQAM et Adulte et réussite, et financée par l'Office des personnes handicapées du Québec.

École d'été 2017 de l'UQAM, du 12 au 16 juin 2017

L'École d'été Droits, citoyenneté et handicap : stratégies d'émancipation, qui se tiendra à l'UQAM du 12 au 16 juin 2017 a été conçue dans la foulée du Programme international d'éducation à la citoyenneté démocratique (PIECD) pour, par et avec des personnes en situation de handicap. Le PIECD est né de la rencontre de personnes en situation de handicap avec des personnes du milieu de la recherche et de l'intervention.

Par le biais d'un dialogue tripartite sollicitant les milieux de l'action communautaire, de l'intervention et celui de la recherche et de l'enseignement, cette école d'été a pour but d'apporter aux participantes et aux participants une meilleure compréhension de la situation des personnes vivant une situation de handicap eu égard à l'exercice de la citoyenneté et à la jouissance pleine et entière de leurs droits.

Semaine droits, citoyenneté et handicap – UQAM : Stratégies d'émancipation, **FSH – 8000** (2e cycle, 3 crédits)

Pour en savoir plus, cliquez ici

Pour information ou inscription, veuillez communiquer avec : Mireille Tremblay, PhD SHA tremblay.mireille_p@uqam.ca

Une codiffusion Espace Libre + Joe, Jack et John

Du 26 janvier au 10 février 2018, Joe Jack et John présentera au théâtre Espace Libre, la pièce « Dis merci », une œuvre inclusive, performative et festive.

Pour en savoir plus sur le synopsis de la pièce : cliquez ici

Équipe de création : Marc Barakat, Audrey-Anne Bouchard, Dany Boudreault, Catherine Bourgeois, Pénélope Bourque, Julie Emery, Éric Forget, Emma-Kate Guimond & Ally Ntumba.

